



© Georg Wilke

Eva Zeglovits

Chercheuse et directrice de l'Institut de recherche sociale empirique (IFES)

VOTER À 16 ANS : DEUX DÉCENNIES APRÈS L'ABAISSEMENT DE L'ÂGE DU VOTE EN AUTRICHE

1. La réforme électorale de 2007

En 2007, l'Autriche a mis en œuvre une réforme électorale comprenant la réduction de l'âge de vote pour toutes les élections. L'Autriche devint ainsi l'un des pionniers de l'UE pour le suffrage des jeunes. Entre-temps, quelques pays ont également abaissé l'âge de vote à 16 ans, dont Malte et l'Estonie. Dans d'autres pays, notamment le Danemark ou le Luxembourg, la question de la réduction de l'âge de vote a été discutée, mais n'a pas encore abouti. Alors, comment l'extension du droit de vote des jeunes s'est-il produit en Autriche ?

Fait intéressant, les sondages d'opinion de 2007 montraient que la majorité des électeurs ne soutenaient pas le droit de vote des jeunes, même parmi les 14-17 ans, il y avait autant de partisans que d'opposants à la réforme [1]. Cela n'est pas une grande surprise. Si les femmes avaient dû attendre qu'une majorité d'hommes soutienne le suffrage féminin, elles pourraient encore ne pas être éligibles au vote. L'abaissement de l'âge de vote a été réalisé par un processus descendant. Certains acteurs politiques, dont le Parti social-démocrate, le Parti vert et certaines organisations de jeunesse, soutenaient un âge de vote général de 16 ans pour toutes les élections en Autriche. En fait, l'âge de vote a été abaissé à 16 ans étape par étape, en commençant par les niveaux municipal et provincial au début des années 2000. Après les élections fédérales de 2006, la coalition alors formée entre les sociaux-démocrates et le Parti populaire s'est mise d'accord sur une réforme électorale comprenant la réduction de l'âge de vote, mais aussi l'introduction du vote par correspondance (vote postal) et une modification de la durée de la législature. Les commentateurs politiques l'ont interprété comme un échange réciproque entre les deux partenaires de la coalition, les sociaux-démocrates soutenant l'abaissement de l'âge de vote, et le Parti populaire soutenant le vote par correspondance.

Ainsi, depuis la réforme électorale de 2007, les jeunes de 16 et 17 ans avec la nationalité autrichienne ont le droit de voter à toutes les élections (y compris les élections européennes), référendums et plébiscites. Près de vingt ans plus tard, le cas de l'Autriche pourrait offrir des éclairages sur ce qui se passe si les jeunes sont éligibles au vote. Pour comprendre le contexte, il faut savoir que la réforme électorale s'accompagnait de plusieurs mesures pour les jeunes de 16 et 17 ans nouvellement éligibles au vote : en particulier, l'éducation civique a été introduite comme matière en huitième année (élèves âgés de 13 à 14 ans). De plus, lors de la première élection fédérale (2008), une vaste campagne de sensibilisation a eu lieu, incluant des projets et des simulations d'élections dans les écoles. Des activités similaires avaient été mises en œuvre au niveau régional auparavant et ont été évaluées comme ayant un effet positif sur l'intérêt politique et la participation.

2. Résultats empiriques des résultats

De nombreuses recherches ont été menées en Autriche, notamment par l'équipe de l'Etude nationale autrichienne sur les élections (AUTNES), située à l'Université de Vienne. Les résultats apportent des réponses à de nombreuses questions et doutes qui avaient été soulevés lorsque l'âge de vote a été abaissé. Plus particulièrement, les opposants à l'abaissement de l'âge de vote craignaient que les jeunes n'utilisent pas leur droit de vote et s'abstiennent de l'élection. De plus, il a été remis en question que les jeunes soient suffisamment matures, suffisamment informés pour faire le bon choix de manière responsable (quel que soit le bon choix) – un sujet qui est rarement abordé pour les électeurs plus âgés. Au final, on pourrait dire que la plupart des résultats empiriques soutiennent les arguments en faveur du suffrage des jeunes et réduisent les doutes soulevés.

- La participation était plus élevée chez les jeunes de 16 et 17 ans que chez les primo-votants plus âgés (18 à 20 ans) [2][3].
- L'intérêt politique des jeunes de 16 et 17 ans a augmenté après avoir obtenu leur droit de vote. De plus, l'impact des parents a été réduit tandis que celui des écoles a augmenté [4].
- La satisfaction envers la démocratie était particulièrement élevée chez les jeunes de 16 et 17 ans en 2017. De plus, l'écart d'âge dans l'efficacité politique interne – c'est-à-dire le sentiment de pouvoir participer à la politique – entre les 16 et 17 ans et les électeurs plus âgés a disparu entre 2013 et 2017 [5].
- La qualité du vote – c'est-à-dire la correspondance entre la position d'un électeur et celle du parti pour lequel il a voté – n'était pas moins bonne pour les jeunes de 16 et 17 ans que pour les électeurs plus âgés [6][7].
- Les mesures d'accompagnement ont été efficaces : les jeunes sensibilisés par les écoles avaient un intérêt politique plus élevé et les jeunes plus intéressés par la politique avaient une participation plus élevée [8]. Cependant, les élèves dans les écoles sont plus souvent

touchés par ces mesures que les jeunes en formation professionnelle [9]. Les écoles ont des effets directs et indirects : comme les écoles sont des lieux d'apprentissage, elles contribuent au savoir. Mais les écoles sont aussi un lieu de socialisation, d'habitudes établies, de discussions entre pairs et de démocratie. Les résultats pour l'Autriche montrent que les connaissances (auto-évaluées) ont augmenté la participation [10].

L'expérience autrichienne indiquait que le suffrage des jeunes peut accroître la participation et renforcer les valeurs démocratiques. C'est vrai lorsque les jeunes sont pris en charge par une éducation civique (en milieu scolaire).

3. Nouveaux défis

La plupart des recherches sur le suffrage des jeunes en Autriche ont été menées dans la première décennie suivant son introduction. Cependant, les circonstances ont quelque peu changé, il faut donc replacer les résultats dans leur contexte. L'Autriche fait face à au moins deux défis : l'un est la proportion de jeunes éligibles aux droits de vote, et le second est l'existence et la répartition des mesures d'accompagnement.

Les évolutions démographiques et un accès assez restreint à la citoyenneté autrichienne (soumis au droit du sang) ont conduit à une situation difficile ces dernières années en Autriche : une proportion croissante de jeunes n'est pas éligible au vote en Autriche. C'est particulièrement élevé à Vienne et dans d'autres grandes villes. Par exemple, 42 % des jeunes de 16 à 24 ans à Vienne n'ont pas la citoyenneté autrichienne et ne sont donc pas éligibles au vote [11]. Cela pose plusieurs défis. Les recherches montrent que la participation est faible lorsque les électeurs éligibles sont entourés de nombreuses personnes qui ne sont pas autorisés à voter. Imaginez un scénario où la moitié de votre classe, de vos camarades d'un club sportif ou de vos collègues au travail ne sont pas éligibles pour voter. Soudainement, l'élection pourrait devenir un sujet moins intéressant à aborder. La forte proportion de jeunes exclus du droit de vote pourrait avoir des conséquences pour ceux qui sont éligibles à voter.

Deuxièmement, comme le vote à 16 ans est devenu tout à fait normal et qu'il n'y a plus l'excitation et de l'attention propres à la nouveauté, il faut se méfier de savoir si les mesures d'accompagnement, qui ont prouvé leur succès, seront toujours mises en œuvre, et si oui, si elles sont réparties équitablement. Même les données des premières années du droit de vote des jeunes en Autriche indiquent que les élèves fréquentant les écoles supérieures étaient touchés beaucoup plus fréquemment que les jeunes en formation professionnelle. Les rares jeunes qui ne suivent aucune formation (qu'il s'agisse d'écoles ou de formation professionnelle) resteront certainement à l'écart de telles mesures. Cela pourrait introduire un fossé de participation dès un très jeune âge.

Ainsi, le cas de l'Autriche montre que l'introduction du droit de vote des jeunes a été un succès – du moins dans la première décennie – mais fait face à de nouveaux défis, qui n'ont pas encore été correctement relevés.

Notes de bas de page

[1] “Wählen ab 16: Jugend skeptisch”, Die Presse

[2] Eva Zeglovits et Julian Aichholzer, “Are People More Inclined to Vote at 16 than at 18? Evidence for the First-Time Voting Boost Among 16- to 25-Year-Olds in Austria”, *Journal of Elections, Public Opinion and Parties* 24, no 3 (2014) : 351-361

[3] Julian Aichholzer et Sylvia Kritzing, “Voting at 16 in Practice: A Review of the Austrian Case”, in *Lowering the Voting Age to 16: Learning from Real Experiences Worldwide*, dir. Jan Eichhorn et Johannes Bergh (Cham : Palgrave Macmillan, 2019), 81-101,

[4] Eva Zeglovits et Martina Zandonella, “Political Interest of Adolescents Before and After Lowering the Voting Age: The Case of Austria”, *Journal of Youth Studies* 16, no 8 (2013) : 1084-1104,

[5] Aicholzer & Kritzing (2019).

[6] Markus Wagner, David Johann et Sylvia Kritzing, “Voting at 16: Turnout and the Quality of Vote Choice”, *Electoral Studies* 31, no 2 (2012) : 372-383,

[7] Aicholzer & Kritzing (2019).

[8] Sylvia Kritzing, Eva Zeglovits et Philipp Oberluggauer, Wählen mit 16 bei der Nationalratswahl 2013 (Vienne : Österreichisches Jugendinstitut, 2013).

[9] Steve Schwarzer et Eva Zeglovits, “The Role of Schools in Preparing 16- and 17-Year-Old Austrian First-Time Voters for the Election”, dans *Growing into Politics: Contexts and Timing of Political Socialisation*, dir. Simone Abendschön (Colchester : ECPR Press, 2013), 73-89.

[10] Sylvia Kritzing, Eva Zeglovits et Patricia Oberluggauer, Wählen mit 16 bei der Nationalratswahl 2013 (Vienne : Université de Vienne, Institut für Staatswissenschaft, 2013), 39 p.,

[11] Nicht wahlberechtigte junge Wiener*innen, Ville de Vienne – Partizipation junger Wiener*innen,